

EDITION DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix

Nos bureaux de Roubaix, 40, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures, et de 14 à 18 heures, Téléphone 2117.

Toutes les inscriptions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution event 12 heures.

LA TOUSSAINT

La fête de la Toussaint n'a connu aucun cortège. Seul le Comité de l'Œuvre en tête de la procession, accompagné de M. Coquelet et Dubail, secrétaires généraux; Piquet, chef du Secrétariat de la Mairie; Darley, commissaire-chef de la Sûreté, s'est rendu au Monument édifié à la mémoire des victimes de la guerre 1914-18, où une gerbe a été déposée, et une minute de silence observée. Puis le cortège s'est rendu au cimetière communal, où des gerbes ont également été déposées au Monument des Victimes du Travail, des Sapeurs-Pompiers, et enfin au cimetière militaire, où une minute de silence fut observée à la mémoire de nos braves, et aucun discours ne fut prononcé.

Toutes la journée la foule ne cesse d'être très dense dans le nécropole. Les fleurs déposées sur les tombes des héros, ont été quelque chose de solennel dans sa simplicité.

Le rétablissement des lignes téléphoniques

326.87 Basset, 61, rue de Bayonne, Fiers.
303.30 Bigard, teinturier, 64, rue de Tourcoing.
321.50 Elég P, 3, rue Gallieni, Moutvillers.
340.81 Filature du Nord, 23, rue Pasteur, Wasquehal.
324.97 Goury Achil, sections-charbonnières, 80, r. Boucley, Fiers.
324.10 Landragin G, Cie, Fiers, 3, rue Teinturerie, Fiers.
329.44 Lesnaine P, et fils, fabricant, 15, rue de Cailre.
330.54 Marché G, fil, 52 bis, rue Intercomm.
331.04 Loeux P, et Cie, construct. métallique, 188, Grand-Rue.
332.31 Kribanaky, représentant, 143, boulevard de Strasbourg.
339.31 Lesnaine P, et fils, fabricant, 26, rue de Peys.
337.20 Lecoq, relieur, 55, rue Notre-Dame.
332.56 Deloche L, épicière, 171, rue de Tourcoing, Wasquehal.
364.24 Landrieux, entreprise générale, 80, rue de Maubeuge.

COURS PIGIER

31, rue des Fabriciens, Roubaix. Cours de Commerce, Langue Allemande et Anglaise. Traductions d'allemand. 3001

AUX ARTISANS ET ARTISANES

L'Union des Artisans de la région du Nord (U. A. R. N.) Informe les artisans et artisanes de Roubaix-Tourcoing que ses prochaines permanences auront lieu le lundi 4 novembre, à 14 heures, au Café de l'Éclair, 13, rue du Pays, et le mardi 5, à 14 heures, à la République, de 15 h. à 16 h. pour tous renseignements.

DISPENSIRE D'HYGIENE SOCIALE PIERRE OUBAIX

Tous les mardis, à 15 h., consultations gratuites pour maladies de la femme.

PHARMACIEN DE GARDE

MM. Willot, rue du Vieil-Abreuvoir, 7, et Coquer, 45, rue Louis-Drogue, ont gardé le dimanche. De service tout jusqu'à samedi 9, Mlle Lenfant, 13, rue du Chém-d-Fer.

Sociétés et Comités

A L'EXCELSIOR ROUBAIX-TOURCOING — L'équipe IA recevra sur le terrain du stade A.M. Prouvost l'équipe B de l'Union Sportive Tourcoing, le dimanche 4 novembre, à 15 heures.
L'équipe IB ira à 15 h. à Tourcoing pour rencontrer l'équipe correspondante de l'U.S.T.
L'équipe IJ rencontrera à 10 h. rue du Commandant Bossut, les Juniors C de l'Excelsior.
Matchs amicaux — L'équipe 2 rencontrera à 10 h. au Stade A.M. Prouvost l'équipe B de l'Excelsior, Association du Blanc-Sea.
L'équipe 3 (hors championnat) ira rencontrer l'équipe 1 de ce club sur son terrain, boulevard des Couteaux, à 10 heures.
En lever de rideau du match contre l'U.S.T., les Minimes rencontreront l'équipe Minimes de l'U.S.T. à 13 h. 45.

ÉTAT CIVIL

Naisances: Brigitte Couvreur, rue St-Louis, 3.
Décès: Marie Carlier, 65 ans, rue de Barboux, 35; Charles Delcroix, 83 ans, rue de Barboux, 35; Germaine Faucher, 5 ans, rue du Coq Français, 12; Aimée Oger, veuve Dujardin, 83 ans, rue de l'Alma, 139; Fort Frassez, 40.

LA TOUSSAINT

La vente du charbon

Il est rappelé aux intéressés qu'en vertu de l'arrêté préfectoral du 1er septembre 1940, la vente du charbon, même en provenance du charbon de mines, est strictement réglementée et ne peut être effectuée que contre présentation de la carte d'approvisionnement délivrée par la Préfecture, ou du ticket de la distribution correspondant à la quantité attribuée à ce ticket.

Les consommateurs ne pourront donc, en aucun cas, recevoir deux fois leurs quantités; ils doivent, par conséquent, se refuser à payer d'autres tickets que ceux qui sont ou qui seront remis par le Préfet; les infractions quant au prix et à la vente elle-même, seront, sévèrement réprimées.

D'autre part, comme l'extension des commerces est absolument interdite à moins d'autorisation spéciale, tous ceux qui, sans avoir la patente nécessaire, transporteront du charbon, auront à justifier de ces transports sous peine des sanctions prévues par le décret du 9 septembre 1939.

Utilisation périodique des chômeurs à des travaux d'intérêt public

Le Maire de Watrelos invite les chômeurs dont les cartes de travail (carte rouge), portant les numéros 801 à 1.000, et qui sont en tenue de travail, munis d'une pelle ou d'un louchet et de ladite carte de travail, du 4 au 6 novembre, les numéros 801 à 700 le matin, de 8 h. à 12 h., et les numéros 701 à 1.000, l'après-midi, de 1 h. 30 à 5 h. 30, au cimetière des ci-après: — M. Prouvost, pour les chômeurs habitant les quartiers de la Marlière, du Touquet, du Sapin Vert et de la Marlière, la Cité A. Prouvost, de la Winboute, la rue d'Oran et le Calvaire Nutrin.
— M. Charlier (de Jean Castel, ou Breuille (Pont de l'Espérance), pour les chômeurs habitant les quartiers de Crétinier et du Bailon.

Déclaration de stocks de pommes de terre et haricots

Les commerçants sont invités à déclarer dans les 24 heures, à la Mairie de Tourcoing, Bureau militaire, les stocks qu'ils possèdent le 5 octobre, en pommes de terre (au-dessus de 1.000 kilos), et en haricots (favolettes et lingots), au-dessus de 1.000 kilos.

A L'ÉLECTRICITÉ LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

MODIFICATIONS APPORTÉES AU SERVICE DES TRAMWAYS

Les lignes M et du Blanc-Sea vont être fusionnées

A partir du 4 novembre, la ligne M et la ligne du Blanc-Sea à la place de Tourcoing seront fusionnées, à titre d'essai; l'itinéraire suivi par les voitures sera: Blanc-Sea (terminus), place de la Gare, rue de Gaites Pont de Neuville, Croix-Rouge, Église des Pères, rue de Tournai, place des Halles (terminus). Les passages se feront toutes les 20 minutes.

Le terminus de la ligne, place des Halles, sera situé de l'autre côté de l'église, par rapport au kiosque des tramways. De même, le terminus de la ligne R sera reporté derrière l'église Saint-Christophe.

Ces modifications apporteront aux usagers des améliorations notables; augmentation du nombre de voyages entre le Blanc-Sea et la place — voitures de Gaites Pont de Neuville et la cimetière, par conséquent, suppression du ticket de prise en charge au passage de la place — diminution très sensible pour les voyageurs du quartier de la Croix-Rouge, par suite de l'appression du passage par du temps de parcours, environ 5 minutes.

Deux passants renversés par la chute d'une palissade

A 20 h., par suite d'un coup de vent, une palissade appartenant à la société «Express» et située face au numéro 54, boulevard Carnot, a été renversée sur le trottoir. Deux passants, M. Bouillut Jean, 36 ans, ingénieur, 78, rue Fontaine, et M. Lefebvre, 39 ans, fils, 10, rue 11 ans, ont été atteints par les matériaux et renversés. L'intervention de plusieurs personnes a été nécessaire pour les dégager, mais ils n'ont reçu que des contusions sans gravité. M. Bouillut se réserve de porter plainte si des suites graves en résultent. Les pompiers de la caserne Malus ont dégagé la voie publique. La société d'affichage «Express» a été avertie.

ÉTAT CIVIL

Décès: Séverine Janik, 32 ans, infirmière, 28, rue des Plantiers, 20; Albert Leclercq, 28 ans, teinturier, 49, Henriette Desmetre, rue du Hôpital, 22.

HALLUIN

État Civil. — Décès: Eugène Wauwer, 59 ans, retraité des P.T.T., rue Turgois, 63.

LINSELLES

AVIS AUX CHOMEURS

Suivant les dernières instructions reçues, toute personne en chômage complet doit, pour être admissible au secours se présenter d'abord au Bureau de placement, 64, rue de Lille, à Halluin, de 14 à 16 h., munie des pièces suivantes:

- Pour les célibataires: carte d'identité, certificat d'emploi, derniers bulletins d'assurances sociales.
- Pour les pères de famille: livret de famille, certificat d'emploi, derniers bulletins d'assurances sociales.

Si le bureau de placement ne peut donner d'emploi, il sera délivré au chômeur un tryptique qui sera remis au bureau d'urgence. Mairie de Linselles, rue de l'Inscription sur la liste de secours.

Aucune inscription ne pourra être faite si le chômeur ne s'est pas conformé aux instructions ci-dessus.

Les chômeurs non secourus ont droit d'être admis à se faire inscrire au Bureau de placement de Linselles, à Halluin, en vue de sauvegarder leurs droits aux assurances sociales.

PRESTATIONS PERIODEQUES réclamées aux chômeurs

D'ordre de l'autorité allemande, M. le Maire de Lille invite les chômeurs dont les cartes de travail portent les numéros 2.581 à 5.950, à se présenter en tenue de travail et munis de ladite carte et de la carte d'identité préfectorale, qu'ils doivent apporter à des suites graves, le lundi 4 novembre, à 9 h. 30, aux lieux indiqués ci-après:

- Numéros 2.581 à 2.990, rue Bernon (ancien poste de police).
- Numéros 2.991 à 3.310, rue St-Nicolas (marché).
- Numéros 3.311 à 3.620, place des Halles Centrales.
- Numéros 3.621 à 3.970, Magasin Brûlé, avenue du Centre-Beige.
- Numéros 3.971 à 4.330, angle des rues Lamarine et d'Avances.
- Numéros 4.331 à 4.610, angle des rues de la République et de la Liberté.
- Numéros 4.611 à 4.970, Poste d'Aras, bureau d'octroi.
- Numéros 4.971 à 5.360, Porte de Roubaix.
- Numéros 5.361 à 5.490, Jardin Botanique.
- Numéros 5.491 à 5.570, Service des Eaux, rue St-Bernard.
- Numéros 5.571 à 5.900, Cimetière de l'Est, rue du Ballon.
- Numéros 5.901 à 5.950, Porte de l'Abbaye, rue St-Étienne, 39.

La durée de la prestation sera de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. Il est rappelé que les ouvriers en chômage qui ne se présenteront pas au travail aux jours et heures prescrits, sans avoir fourni d'excuses valables au service de la Main-d'Œuvre (Bureau de placement), seront sanctionnés par la suppression de leur salaire.

MARCO-EN-BAREUL

Olympique Marquois. — Dimanche 3 novembre, l'Olympique Marquois IA recevra sur son terrain du boulevard Clemenceau, l'excellente équipe de l'Excelsior Sports de Loos. Les dirigeants Marquois ne pouvaient faire de meilleur choix en vue de parfaire l'entraînement de leur équipe avant le dur choc en championnat. L'Olympique Marquois rencontrant l'Olympique Lillois sur son terrain, le dimanche suivant. Coup d'envoi à 15 h. Pour ce match amical, prix d'entrée: 2 fr.

A 10 h., à Wasquehal, O.M. IB contre U.S. Wasquehal IA amical.

A 10 h., à Marco, O.M. 2 contre Stade Lillois 2 amical.

Le Comité directeur de la Commission des Olympiques Marquois le jeudi 4 novembre au siège, café du Stade, boulevard Clemenceau, à 18 h. 30 précises. Les capitaines des équipes sont invités à y assister. Le présent avis tiendra lieu de convocation.

UN ESPRIT NOUVEAU DANS L'ARTISANAT

La Fédération des Artisans communique:

Le malaise profond qui régnait dans l'artisanat en raison de la situation qui était faite à cette branche de la production, réclamait la réorganisation de l'économie nationale sur la base corporative.

L'Artisanat français avait souffert de l'égoïsme syndical et de rivalités personnelles, pour devoir démontrer la nécessité d'un esprit et d'un ordre nouveau.

C'est dans ce nouvel esprit corporatif que l'Artisanat français, représenté l'artisanat, permettra dans une saine morale économique et sociale, fût de solidarité et de conscience professionnelle, d'assurer la protection des métiers d'artisanat en les plaçant sous un régime qui leur assure une juste rémunération et un développement économique tout en sauvegardant l'initiative privée.

C'est dans cet ordre nouveau que travaillera la Fédération des Artisans, 116, rue de l'Hôpital Militaire (Soie), à Lille, qui a pour but de réaliser cette œuvre d'union, de relèvement et d'élévation sociale envers l'élite des travailleurs.

Elle recherche la collaboration volontaire de tous les artisans, et les invite à s'adresser en ses bureaux, où ils trouveront des services adaptés à leurs besoins et à leur renseigner.

La Fédération des Artisans informe tous ses membres que dorénavant deux permanences fonctionneront par semaine, le samedi et le dimanche, de 10 h. à 12 h., au siège.

En cas de renseignements urgents, les artisans peuvent s'adresser au Secrétaire M. Dumont, président, rue Jordaens, 88, à Lille, ou à M. Delreux, secrétaire général, 99, avenue de Flandre, à Wasquehal.

LILLE

Le dimanche à Lille

Les Pharmaciens de service

Les pharmaciens dont les noms suivants assureront le service de garde le dimanche 3 novembre:

- Sacré-Cœur, Esquermes, Vauban; Mme Leroy, 105, rue Jacquemars-Wizemans; Mme Bécue, 220, rue des Postes.
- Moulin-Lille: Valentin, 73, rue de Wazemmes.
- Saint-Sauveur: Rochobois, 19, place Richée.
- Vieux-Lille: Van-Beeck, rue Esquermoise.
- Fives-Saint-Maurice-Hellemmes: M. Calyvel, 140, rue du Long-Pot; Faubourg d'Aras, faubourg des Postes; Mme Corré, rue du Faubourg-d'Aras.

SERVICE DE NUIT

Pendant la semaine du 3 au 10 novembre:

- Sacré-Cœur-Esquermes-Vauban: Mlle Deleplanc, 167, rue Colbert.
- Wazemmes: M. Deroubaix, 109, rue Gambetta.
- Moullins: M. Delcambre, 131, rue d'Artois.
- Saint-Sauveur: M. Bury, 47, rue Saint-Sauveur.
- Vieux-Lille: M. Bazelis, 12, rue Saint-André.
- Fives-Saint-Maurice-Hellemmes: Gallipet, 140, rue du Long-Pot; Faubourg d'Aras, M. Pétre, 300, rue du Faubourg-d'Aras.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

DEUX ARRESTATIONS

Ont été défrétés au Parcquet: Mlle Wagon Fernande, 19 ans, varouleur, demeurant à Sallaumines, rue Jules Guesde, pour vols d'objets divers valant une centaine de francs commis le 31 octobre dans les magasins «Monoprix», rue de Béthune, et «Frisson», rue Nationale.

— Delport Marcellé, femme Bailjeu, 37 ans, ménagère, domiciliée à Calais, 6, rue Saint-Germain, résidant provisoirement à Lille, 66, rue de Bergues, pour outrages par paroles à gardiens de la paix et à magistrat. A 16 h. 15, invitée par les gardiens de la paix Walter et Dubois à emprunter le Théâtre, elle fut refusée. Conduite au commissariat de police de l'arrondissement, elle a été également outragée M. Roux, commissaire de police.

PLAINTES DIVERSES

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de: M. P. M. 24, 24, rue de Bergues, à Lille, pour pillage de son habitation commis entre le 19 mai et le 18 septembre dernier. Préjudice, 1.400 francs.

— M. Blaglin Alfredo, 48 ans, Saint-André, à Lille, pour vol de sa bicyclette valant 400 fr. commis le 30 octobre, vers 19 h. 15, face au numéro 3 de la rue de la Monnaie.

— Mlle Leclercq Elise, 15 ans, rue du Molin, à Lille, pour vol d'une valise contenant du lin et de vêtements, commis ces jours derniers dans un magasin qu'elle occupait à Thélis suite d'adresse précitée.

— M. Tonnel Roland, 15 bis, place Violant à Lille, pour vol de sa bicyclette estimée 700 francs, commise entre 12 h. et 13 h. 30, face au numéro 2 rue du Barbier Mée.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

Mort au champ d'honneur

Nous apprenons la mort au champ d'honneur du sous-lieutenant Julien Menet, âgé de 38 ans. M. Menet était le frère de M. Jules Menet, tous deux bien connus dans les milieux artistiques de la ville et de la région.

CYSOING

Tournée du percepteur. — M. le percepteur de Cysoing se tiendra à la disposition du public les jours suivants, pendant le mois de novembre:

- A Camphin-en-Pévèle, le jeudi 14 novembre, de 9 h. à midi.
- A Sainschmin-en-Mélanots, le lundi 18 novembre, de 9 h. à midi.
- A Wannechin, le jeudi 14 novembre, de 15 h. à 17 h.

Texte sur le chiffre d'affaires. — La perception de la taxe à la production et celle de la taxe sur les

transactions, aura lieu les jours suivants pendant le mois de novembre:

- Le mardi 16 novembre, de 10 h. à midi, au Grand-Basileux, 1 de 18 h. au Petit-Basileux.
- Le mercredi 9 novembre, de 9 h. 30 à 10 h. 30, à Bourboulès; de 11 h. à midi, à Camphin-en-Pévèle; de 15 h. à 16 h. 30, à Cresson; de 16 h. à 18 h. 30, à Guesnoy.
- Le jeudi 7 novembre, de 9 h. 30 à midi, à Meuchin; de 14 h. 30 à 16 h. 30, à Genech.
- Le vendredi 9 novembre, de 10 h. à midi, à Cysoing.

ÉTAT CIVIL. — Naisances:

- Claude Noël, rue Chanay; Jean-Claude de Martis, rue Chanay; Solange Dégès; Florimond Lecoq, 75 ans, rue Chanay, épouse Montois; Claudine Hoté, 4 jours, rue Chanay.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ARMENTIÈRES

LE JOUR DU SOUVENIR

Il y a eu comme les années précédentes, un défilé ininterrompu au Champ du repos. La foule fut un peu moins dense en raison des nombreux absents mais chaque famille a fleuri les tombes de ses disparus.

M. Dufour, maire; M. Duriez, adjoint; M. Babin, commissaire de police, etc., ont été rendus sur les tombes de l'épave Leroy et du trésorier des établissements hospitaliers M. Ségué, tous en leur dernier, et y ont déposé des fleurs.

La même cérémonie eut lieu aux divers monuments érigés en souvenir des soldats tombés pour le pays.

Mort au Champ d'Honneur

Nous apprenons la mort du soldat Rose Roger, âgé de 28 ans, employé à l'usine des démanutés, demeurant au Bistrot, au Bistrot, 414 rue de la Madeleine à Lille, en Belgique. En se rendant au travail, le 2 novembre, il fut atteint par une bombe d'aviation. Le soldat Rose Roger est père d'une fillette de 4 ans et il est le fils de M. Louis Rose, demeurant près de la frontière au Bistrot (France).

Vol d'une auto

M. Labrousse Henri, 56 ans, directeur du service de triage sur les voies navigables était assis sur son auto conduite intérieure en face du Café des Abattoirs, jeudi vers 12 h. 30, au moment où il allait à la voiture à vapeur. M. Labrousse a remarqué qu'un inconnu, un homme borgne, lui avait saisi son volant et avait disparu. On suppose qu'il avait agencé un cambriolage de la voiture sans être aperçu.

M. Redet Louis, 76 ans, demeurant chemin du Bistrot, 1, avait déposé son vélo jeudi vers 14 h. 15 près du mur du bureau de la ville avait disparu.

DOUAI

Le dramatique d'un jeune homme

Dimanche matin, à la première heure, des cheminots, de service au Faubourg Saint-Julien, découvrirent sous le pont de la rue de Cambrai, les restes horriblement détrempés d'un jeune homme.

Un inspecteur, ouvert par le gendarme, sous la direction du chef Hattéau, permit d'établir l'identité du défunt: Adolphe Dumont, 21 ans, 19 ans, 43, rue de Goussin, à Lambres.

Celui-ci avait passé la soirée en compagnie de deux autres jeunes gens, dans un faubourg de la ville, dans un cabaret.

Il devait descendre le talus du chemin de fer et se jeter sous un train de la ligne Arras-Douai, qui le décapita.

On suppose que des chagrins intimes amèrent le jeune Dumont à prendre sa fatale détermination.

VALENCIENNES

LE BEAU TRAVAIL DE L'ÉQUIPE DU SERVICE D'HYGIÈNE APRES LA BATAILLE

DES OUVRIERS QUI DURENT SOUVENT AVEC REGARDS

PRIS DE SANG ET DE VIEUX DE BOUCHERIE EN PUTREFACTION

Au début de juin, parmi les problèmes qui s'imposaient à la Commission municipale, celui de l'entassement des viandes abandonnées dans les abattoirs, le frigorifique, les boucheries et de tous les animaux de boucherie trouvés sur le territoire de la ville, était des plus urgents.

En effet, par suite des fortes chaleurs, les mouches et autres bestioles nuisibles pullulaient par millions sur ces viandes en putréfaction et les odeurs infectes se répandaient sur le territoire de la ville, était des plus urgentes.

Chargé de ce travail, M. Briante, secrétaire-adjoint de police, faisant fonction de Commissaire de police, a été des sous-brigadiers Bugeval, Delaut, et Dessé, se mit en devoir de constituer une équipe de volontaires pour nettoyer le service d'hygiène et de désinfection.

Cette équipe est composée d'ouvriers volontaires et qui travaillent bénévolement avec un matériel insuffisant et non approprié à ce genre de travail.

Néanmoins, sous l'impulsion des deux gradés, faisant fonctions de chefs de service et qui s'agissent bien de l'estime de leurs ouvriers par leur façon ferme mais bienveillante de commander, ce travail très méritoire fut fait dans un laps de temps très court.

UN ODEUR PESTILENTE

L'abattoir fut débarrassé de 15.000 kgs environ de viande et d'une dizaine de vaches mortes.

La frigorifique de 6 à 7.000 kgs de viande.

De nombreuses boucheries furent également nettoyées ainsi que plusieurs dépôts de fromage, qui vicièrent l'atmosphère de plusieurs quartiers. Une douzaine de chevaux et vaches et de ces nombreux chiens, chats, etc., crevés furent enlevés et enterrés.

Les ouvriers chargés de l'enlèvement devaient travailler munis d'un masque à gaz et à la frigorifique un tampon imbibé de vinaigre fut placé devant la bouche de chacun et furent obligés de s'éclairer avec des lampes de mineur prêtées par la Compagnie des Mines d'Anzin.

Plaine de Mons, un cheval crevé fut enlevé morceau par morceau dans de vieux chandrons.

Ceux qui ont été ces hommes à l'œuvre rouvrent dire quel égoïsme il fallait pour faire ce travail particulièrement fatigant.

La ne se ferma pas la tâche du service d'hygiène.

Il fallait enlever les décomposés des écoles qui n'avaient pas été égarés.

Pendant qu'une partie de l'équipe débarrassait les écoles primaires et maternelles du Faubourg de Lille, St-Vasle, Académie, du Canal et du Faubourg de Paris, les autres ouvriers enlevaient les immondices en putréfaction qui empoisonnaient les rues de la ville.

On peut dire que quand l'équipe fut dissoute et les ouvriers renversés dans le service de voirie, un travail important avait été bien fait dans de mauvaises conditions.

ARRONDISSEMENT D'AVENNES

LOUVROIL

Une série de perquisitions fruitueuses

A leur retour d'évacuation, M. et Mme Foulain, demeurant à Louvroil, 21, Grand-Place, constatèrent que leur maison et le salon de billard avaient été escorchés et pillés, et qu'une grande quantité de bouteilles de vin, d'articles de parfumerie, etc., avaient été volés.

M. Foulain entreprit une enquête personnelle dans le village et fut assez heureux pour obtenir des renseignements précis. Il porta plainte à la police municipale contre Mme Vve Ferrant, né Lorthois, 55 ans, demeurant 38, rue Jean-Jaures.

Une minutieuse perquisition fut faite au domicile de l'inculpée par la police municipale, et on trouva différents objets dissimulés entre le plafond et le plancher du grenier, dans une étagère et dans un trou qui avait été fait dans le jardin.

A la suite de cette perquisition, M. Foulain entra en possession de 10 bouteilles de vin et d'une grande quantité d'articles de parfumerie. Il fut rendu également au Moulin de Maubeuge 37 serviettes, 20 mouchoirs, etc. Il fut déposé au dépôt municipal des mouchoirs, un coupon blanc, tabliers, ceintures, rideaux, torchons, chemises, bouteilles de champagne, 15 draps, une balaise, etc., de provenance suspecte.

La dame Ferrant déclara avoir eu des paquets par les sieurs Bonny Alois et Voyeur Désiré.

Perquisition fut faite au domicile de Bonny Alois, sujet belge; celui-ci n'eut aucune objection; des renseignements précis. Il porta plainte à la police municipale contre Mme Vve Ferrant, né Lorthois, 55 ans, demeurant 38, rue Jean-Jaures.

Perquisition fut faite au domicile de Voyeur Désiré, qui amena la découverte de différents objets. De ces objets, 15 mouchoirs furent re-

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

Mort au champ d'honneur

Nous apprenons la mort au champ d'honneur du sous-lieutenant Julien Menet, âgé de 38 ans. M. Menet était le frère de M. Jules Menet, tous deux bien connus dans les milieux artistiques de la ville et de la région.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

Mort au champ d'honneur

Nous apprenons la mort au champ d'honneur du sous-lieutenant Julien Menet, âgé de 38 ans. M. Menet était le frère de M. Jules Menet, tous deux bien connus dans les milieux artistiques de la ville et de la région.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

Mort au champ d'honneur

Nous apprenons la mort au champ d'honneur du sous-lieutenant Julien Menet, âgé de 38 ans. M. Menet était le frère de M. Jules Menet, tous deux bien connus dans les milieux artistiques de la ville et de la région.

En feuilletant de vieux bouquins

Légendes et Récits des bords de la Scarpe

L'INJUSTE CONDAMNATION DE L'ÉCHEVIN JEAN RAINE EN 1365 ET LA SUPPRESSION DE LA COMMUNE DE DOUAI, QUI EN DÉCOULA

La commune de Douai se vit accorder par le Comte de Flandre, Fernand de Portugal, en 1228, une charta qui concédait aux bourgeois, sous forme d'obsolescence, la bourgeoisie autonome, sort de la petite république à peine rattachée par quelques liens au pouvoir central.

Bien qu'elle passa successivement sous la domination de rois ou seigneurs divers, elle conserva ces privilèges jusqu'en 1793.

Le prince se réservait toutefois le droit de confisquer la commune en cas d'abus exorbitant, commis par les échevins.

Charles V étant roi de France, usa de ce droit en 1366, à la suite d'un affaire, où la jalouse et la vengeance d'échevin jouèrent le plus grand rôle.

Un échevin opulent et vaniteux suscita la jalousie...

Riches marchands de bière, les frères Raine, voulant élever à la mémoire de leur père un monument commémoratif, lui construisirent, en 1364, dans l'église Saint-Pierre, une mauséole grandiose, entourée de statues, enrichi de peintures et d'œuvres d'art.

Quelques échevins et bourgeois jaloux du luxe déployé par les négociants, conformément à quelques articles de la charta, firent un briser et démolir la fastueuse sépulture.

Jean Raine, au nom de la famille, intenta des poursuites et un jugement fut rendu, qui condamnait les coupables à une forte amende et au paiement de dommages-intérêts.

Les briseurs de monument payèrent mais ils songèrent en même temps à obtenir une décharge de ranche.

Jean Raine sut bien qu'il avait été imprudent de se faire rendre justice.

...et fut pendu pour usage de fausses mesures

Un an plus tard, un bourgeois, qui avait avalé trop de pinte dans quelque cabaret, s'avisa d'affirmer que Jean Raine, alors échevin, s'enrichissait injustement, attendu qu'il se servait d'une grande mesure pour acheter le grain et d'une petite pour le vendre.

Le bailli de la ville, représentant de l'autorité royale, entendit ces propos. Il s'empressa de réunir les échevins. Jean Raine se fit, séance tenante, condamner par ses pairs à être mis en prison jusqu'à la fin de l'incrimination de ses procédés.

Les échevins, qui avaient condamné, prétendirent que leur enquête avait été sérieuse; ceux qui avaient été nommés depuis, firent valoir qu'ils n'étaient pas solidaires de leurs prédécesseurs, mais l'arrêt du Parlement, rendu le 18 juillet 1366, déclara que les échevins avaient mal jugé.

Ceux qui avaient prononcé le jugement durent se faire enlever le corps de Jean Raine du Gibet, par le bourgeois ou par un sergent, à la

MAURAND

Un après. Avec l'aide d'un voisin elle coupe la corde et tenta de lui prodiguer des soins; tout fut inutile, le docteur Bultze constata le décès, et le gendarmier a procédé à l'enquête d'usage.

ONNAING

UN CAMÉRIOLAGE

Demeurant rue d'Estreux, M. Robert Odese, 21 ans, mineur, avait dû quitter sa maison pour faire des courses. Pendant son absence, des cambrioleurs après avoir forcé un cadenas s'introduisirent chez lui et emportèrent un manteau, des 80 fr. et les cartes de ravitaillement de M. Odese.

Plainte a été déposée à la gendarmerie de Quévrain qui s'est rendue sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage et rechercher les auteurs de ce cambriolage.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ROUBAIX

CINÉMA NOËL

78, rue Joffre, Roubaix. T. 343.35. Matinée à 2 h. 30 - Soirée à 8 h.

PANIQUE AU CIRQUE

Le Mystère de la Betty Bow

Lundi et jeudi, matinée à 3 h. 30

RADIO CITE ROUBAIX

Deux documentaires hors série de la chanson avec Jean Seban. Cette semaine, de la bonne galette avec Ray Ventura et ses Collégiés de FEUX DE JOIE

le film le plus formidable de l'année 1940

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

LOUVROIL

Une série de perquisitions fruitueuses

A leur retour d'évacuation, M. et Mme Foulain, demeurant à Louvroil, 21, Grand-Place, constatèrent que leur maison et le salon de billard avaient été escorchés et pillés, et qu'une grande quantité de bouteilles de vin, d'articles de parfumerie, etc., avaient été volés.

M. Foulain entreprit une enquête personnelle dans le village et fut assez heureux pour obtenir des renseignements précis. Il porta plainte à la police municipale contre Mme Vve Ferrant, né Lorthois, 55 ans, demeurant 38, rue Jean-Jaures.

Une minutieuse perquisition fut faite au domicile de l'inculpée par la police municipale, et on trouva différents objets dissimulés entre le plafond et le plancher du grenier, dans une étagère et dans un trou qui avait été fait dans le jardin.

A la suite de cette perquisition, M. Foulain entra en possession de 10 bouteilles de vin et d'une grande quantité d'articles de parfumerie. Il fut rendu également au Moulin de Maubeuge 37 serviettes, 20 mouchoirs, etc. Il fut déposé au dépôt municipal des mouchoirs, un coupon blanc, tabliers, ceintures, rideaux, torchons, chemises, bouteilles de champagne, 15 draps, une balaise, etc., de provenance suspecte.

La dame Ferrant déclara avoir eu des paquets par les sieurs Bonny Alois et Voyeur Désiré.

Perquisition fut faite au domicile de Bonny Alois, sujet belge; celui-ci n'eut aucune objection; des renseignements précis. Il porta plainte à la police municipale contre Mme Vve Ferrant, né Lorthois, 55 ans, demeurant 38, rue Jean-Jaures.

Perquisition fut faite au domicile de Voyeur Désiré, qui amena la découverte de différents objets. De ces objets, 15 mouchoirs furent re-

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

LOUVROIL

Une série de perquisitions fruitueuses

A leur retour d'évacuation, M. et Mme Foulain, demeurant à Louvroil, 21, Grand-Place, constatèrent que leur maison et le salon de billard avaient été escorchés et pillés, et qu'une grande quantité de bouteilles de vin, d'articles de parfumerie, etc., avaient été volés.

M. Foulain entreprit une enquête personnelle dans le village et fut assez heureux pour obtenir des renseignements précis. Il porta plainte à la police municipale contre Mme Vve Ferrant, né Lorthois, 55 ans, demeurant 38, rue Jean-Jaures.

Une minutieuse perquisition fut faite au domicile de l'inculpée par la police municipale, et on trouva différents objets dissimulés entre le plafond et le plancher du grenier, dans une étagère et dans un trou qui avait été fait dans le jardin.

A la suite de cette perquisition, M. Foulain entra en possession de 10 bouteilles de vin et d'une grande quantité d'articles de parfumerie. Il fut rendu également au Moulin de Maubeuge 37 serviettes, 20 mouchoirs, etc. Il fut déposé au dépôt municipal des mouchoirs, un coupon blanc, tabliers, ceintures, rideaux, torchons, chemises, bouteilles de champagne, 15 draps, une balaise, etc., de provenance suspecte.

La dame Ferrant déclara avoir eu des paquets par les sieurs Bonny Alois et Voyeur Désiré.

Perquisition fut faite au domicile de Bonny Alois, sujet belge; celui-ci n'eut aucune objection; des renseignements précis. Il porta plainte à la police municipale contre Mme Vve Ferrant, né Lorthois, 55 ans, demeurant 38, rue Jean-Jaures.

Perquisition fut faite au domicile de Voyeur Désiré, qui amena la découverte de différents objets. De ces objets, 15 mouchoirs furent re-

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

LOUVROIL

Une série de perquisitions fruitueuses

A leur retour d'évacuation, M. et Mme Foulain, demeurant à Louvroil, 21, Grand-Place, constatèrent que leur maison et le salon de billard avaient été escorchés et pillés, et qu'une grande quantité de bouteilles de vin, d'articles de parfumerie, etc., avaient été volés.

M. Foulain entreprit une enquête personnelle dans le village et fut assez heureux pour obtenir des renseignements précis. Il porta plainte